

Bulletin élaboré dans le cadre du réseau de surveillance Bassin Sud-Ouest, sur la base des observations réalisées par la FREDON Limousin, les Chambres d'Agriculture de la Corrèze, de la Dordogne et du Lot, la station expérimentale de Creysse, les coopératives LIPEQU / COOPCERNO / PROMONOIX / LA PERIGOURDINE / UNICOQUE / CAPEL / VAL CAUSSE et le négoce SOVECOPE.

Bulletin disponible sur <http://www.limousin.synagri.com/>, sur <http://draaf.limousin.agriculture.gouv.fr/> (Rubrique : Publications) et sur les sites des Chambres Régionales d'Agriculture et DRAAF d'Aquitaine, de Midi-Pyrénées et de Poitou-Charentes

Abonnement gratuit sur simple demande à [accueil@limousin.chambagri.fr](mailto:accueil@limousin.chambagri.fr)

## PHENOLOGIE

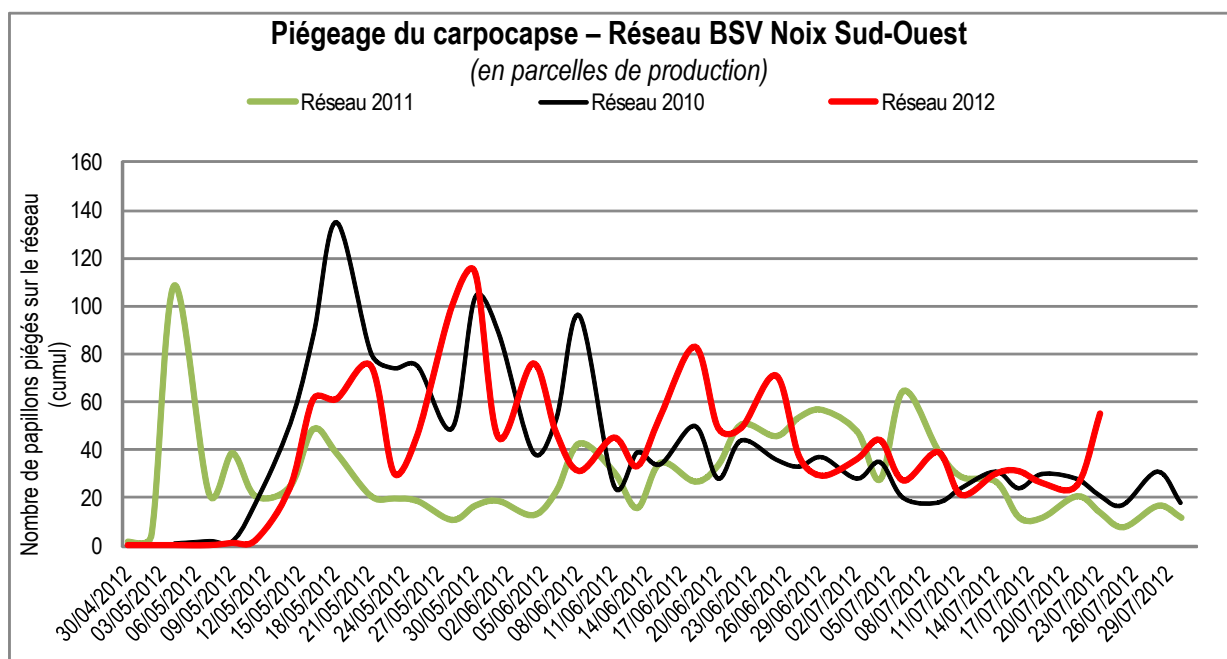
Fin du grossissement des noix et lignification de la coque en cours pour l'ensemble des variétés et en tous secteurs du Bassin de production Sud - Ouest.

## CARPOCAPSE

(*Cydia pomonella*)

### Observations :

- Dans la cage d'élevage située au Lycée Agricole d'Objat, on note à ce jour environ 98 % d'émergences réalisées.
- Les données du réseau de piégeage en vergers, montrent une baisse des captures durant les 2 premières semaines de juillet puis à nouveau des piégeages importants qui marquent le début du second vol.



A titre indicatif, le chiffre de **10 captures sur 7 jours, c'est à dire en faisant le cumul des trois derniers relevés** (ceux-ci étant réalisés les lundis, mercredis et vendredis), peut être retenu comme seuil d'alerte.

Bulletin de Santé du Végétal – NOIX Corrèze-Quercy-Périgord N°10 – 24/07/2012 - Page 1 sur 4

REPRODUCTION INTEGRALE DE CE BULLETIN AUTORISÉE - Reproduction partielle autorisée avec la mention « Extrait du Bulletin de Santé du Végétal Noix Corrèze-Quercy-Périgord 2012 N°10, consultable sous <http://www.limousin.synagri.com/> »

#### DIRECTEUR DE PUBLICATION :

Monsieur Joël SOURSAC  
Président de la Chambre Régionale d'Agriculture du Limousin  
Boulevard des Arcades  
87 060 LIMOGES CEDEX  
[accueil@limousin.chambagri.fr](mailto:accueil@limousin.chambagri.fr)  
05 55 10 37 90

#### REFERENT FILIERE ET REDACTEUR DU BULLETIN :

Sandra LAVAL  
FREDON LIMOUSIN  
Coord. : Chambre d'Agriculture de la Corrèze  
ZI CANA – 19 100 BRIVE  
[sandra.laval@gmail.com](mailto:sandra.laval@gmail.com)  
05 55 86 32 33

### Données de modélisation au 24 juillet :

Modélisation à partir des données des stations météo de Objat (19), Boisse (24), Cherval (24), St Mesmin (24) et des données de la FREDON Aquitaine (secteur Lot et Garonne).

Le **Modèle CarpoPomme2** indique que, selon les secteurs, 1 % à 35 % des émergences de la deuxième génération seraient réalisées ainsi que 0,2 % à 16 % du potentiel de ponte et 0 % à 1 % des éclosions.

Les données de modélisation sont basées sur des températures conformes aux normales saisonnières :

Station de référence	Seconde génération (G2)			
	Début du second vol	Date des 15% d'émergence de papillons	Date des 15% de pontes réalisées	Date des 15% des éclosions réalisées
Nord Dordogne, Corrèze	Depuis le 20 – 23 juillet	28 juillet – 2 août	<b>2 – 6 août</b>	<b>10 – 14 août</b>
Lot, Gironde, Lot-et-Garonne, Sud Dordogne	Depuis le 6 - 9 juillet	15 – 22 juillet	<b>21 – 25 juillet</b>	<b>29 juillet – 2 août</b>

### Evaluation du risque :

Le développement du carpocapse est étroitement dépendant des conditions météorologiques. Les conditions de températures de cette semaine devraient activer les dernières éclosions tardives de la G1 et favoriser les émergences du deuxième vol.

La période actuelle correspond :

- **en secteur précoce** : au pic de vol. **Le risque est élevé en terme de pontes et celles-ci pourraient rester soutenues jusqu'aux 8 – 15 août.**
- **En secteur tardif** : au début du vol. **Le risque est faible à moyen en terme de pontes et celles-ci pourraient s'intensifier à partir du 2 – 6 août.**

Renouveler vos capsules si nécessaire et surveiller vos piégeages.

## **ZEUZERE**

*(Zeuzera pyrina)*

### Evaluation du risque :

Les larves (chenille de couleur jaune clair, tachetée de noir) déjà présentes dans les branches sont dans la phase de nymphose.



Larve de zeuzère

Photos : INRA



Papillon femelle

Les papillons nocturnes (35 à 50 mm d'envergure, thorax blanc et velu, ailes blanches ponctuées de taches bleu-noir) débutent généralement leur émergence dès le mois de juin.

Réaliser des observations régulières en jeunes plantations pour vérifier l'absence ou la présence de dégâts de zeuzère, facilement repérables par l'accumulation de petits tas de sciure et d'excréments au niveau des trous d'entrée.

### Mesures alternatives - Prophylaxie :

- Des pièges attractifs, pour piégeage massif à base de phéromone, peuvent être mis en place dès à présent dans les parcelles présentant des dégâts.
- La chenille peut être supprimée :
  - soit en coupant et brûlant la pousse de l'année contaminée,
  - soit en enfilant un fil de fer dans la galerie creusée dans les rameaux et charpentières.

# CICADELLE PRUINEUSE

*Metcalfa pruinosa*

## Statut du parasite:

*Metcalfa pruinosa* n'est pas un organisme nuisible de quarantaine ; cependant il est listé dans l'annexe B de l'arrêté du 31/07/2000.

Il peut être ainsi soumis à une lutte obligatoire applicable par arrêté préfectoral fixant les modalités de mise en œuvre des traitements ainsi que les zones concernées.

## Rappels biologiques :

Les **larves** blanches sont recouvertes de pruine (sécrétion cireuse filamenteuse). Localisées sur la face inférieure des feuilles, elles sont extrêmement mobiles et sautent lorsqu'on les dérange.

Les **adultes** présentent une coloration gris bleutée, toutefois les sécrétions cireuses peuvent masquer cet aspect. Ils sont ailés donc mobiles mais se repèrent aisément par leur positionnement en file indienne sur les rameaux colonisés.

*Metcalfa pruinosa* ne comporte qu'une génération annuelle.

L'étalement des éclosions (d'avril à octobre) implique la présence simultanée des différents stades. A chaque stade larvaire, les larves laissent sur le feuillage une enveloppe blanche ou exuvie.

Les œufs sont pondus dans les anfractuosités des écorces où ils passent l'hiver. Au printemps, les jeunes larves (L1) se positionnent sur le bas des végétaux pour coloniser ensuite les jeunes rameaux.

## Symptômes et dégâts :

Très polyphages, *Metcalfa pruinosa* se développe sur une large gamme de végétaux.

**Insecte piqueur-suceur, la cicadelle s'alimente de la sève et la rejette sous la forme de pruine, ce qui constitue un milieu favorable au développement d'un champignon saprophyte, la fumagine.**

**Les végétaux sont tachés et la valeur marchande des fruits est dépréciée.**

**Les attaques provoquent rarement la mort du végétal, mais en cas de très forte pullulation, la photosynthèse peut être perturbée.**

## Observations :

Les observations réalisées, en zone précoce (Gironde, Lot et Garonne) sur des espèces végétales en bordure des noyeraies, montrent des populations majoritairement composées de larves âgées. Depuis la semaine dernière, des larves parasitées par l'hyménoptère *Neodryinus typhlocybae* sont également observées.

Larves de *Metcalfa pruinosa*  
Source photo : INRA



## Evaluation du risque : Période d'éclosion en cours

Dans les parcelles où *Metcalfa pruinosa* est présente, privilégiez les mesures prophylactiques : débroussaillage et broyage des adventices afin de limiter son extension.

# MOUCHE DU BROU

(*Rhagoletis completa*)

## Observations du réseau 2012 :

Les premières captures de Mouche du Brou ont été observées le 9 juillet.

Actuellement, les pièges positifs sont situés dans des communes déjà contaminées en 2011 (Lot-et-Garonne, Lot, Tarn, Tarn-et-Garonne).

Photo CA46



Les producteurs-observateurs volontaires doivent **communiquer tous les lundis les résultats des relevés de pièges, y compris lorsqu'aucune mouche n'a été capturée**

- aux numéros de la FREDON limousin :
  - 05 55 22 54 19 (répondeur : 7j/7)
  - 05 55 86 32 19 (fax)
- par mail : [mouchedubrou.sudouest@gmail.com](mailto:mouchedubrou.sudouest@gmail.com)

**PROCHAIN BULLETIN :  
16 AOUT 2012**



MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
DE L'AGROALIMENTAIRE  
ET DE LA FORÊT

*Action pilotée par le Ministère de l'Agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018*

*N.B. : Ce Bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture du Limousin dégage toute responsabilité quant aux décisions prises pour la protection des cultures. La protection des cultures se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques.*